

Délibération DEL-B-2025-074

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 9 SEPTEMBRE 2025

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le neuf septembre deux mille vingt-cinq, à 16h30, le Bureau Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 26 – Quorum : 14

Présents (21) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Bruno BODIN, Cécile VRIGNAUD, Christine SOULARD, Jérôme BARON, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Johnny BROSEAU, Pierre BUREAU, Yves CHOUTEAU, Nicole COTILLON, Sébastien GRELLIER, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Pascal LAGOGUEE, François MARY, Emmanuelle MENARD, Jean Claude METAIS, Gilles PETRAUD, Claude POUSIN, Anne-Marie REVEAU

Pouvoirs (2) : Dany GRELLIER pouvoir à Pierre-Yves MAROLLEAU, Dominique REGNIER pouvoir à Anne-Marie REVEAU,

Absents (5) : Joël BARRAUD, Claire GINGREAU, Dany GRELLIER, Thierry MAROLLEAU, Dominique REGNIER

Date de convocation : 03-09-2025

Secrétaire de séance : André GUILLERMIC

RESSOURCES HUMAINES

Tableau des effectifs - Modification Année 2025 n°5 : Création d'1 poste (Adjoint Technique)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui prévoit que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Vu la délibération DEL-CC-2021-191 en date du 9 novembre 2021 relative au régime de délégation au bureau ;

Considérant la dernière mise à jour du tableau des effectifs au 05 juin 2025 ;

Dans le cadre du fonctionnement des services de la Communauté d'Agglomération, une création de poste est nécessaire avec modification du tableau des effectifs suivante :

1- Création de poste

Il est proposé de pérenniser un poste d'adjoint technique polyvalent du spectacle au service Scène de Territoire.

Poste à créer :

Affectation Service	Filière	Grade	Temps de travail	Date d'effet	N° CIRIL
SCENE DE TERRITOIRE	Technique	Adjoint technique	35h	01/10/2025	-

Nombre de création de poste : 1 ETP

Le bureau communautaire est invité à :

- **créer le poste tel que présenté ;**
- **prendre en compte cette modification au tableau des effectifs à compter de sa date effet ;**
- **imputer les dépenses sur le budget concerné ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le bureau adopte à l'unanimité cette délibération.

Transmis en préfecture le **16 SEP. 2025**

Notifié ou publié le **16 SEP. 2025**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

